

coup des délibérations intérieures des exécutifs, il ne lui faut pas croire que parfois nos ministres cèdent sans combattre. La politique est faite de compromis, de concessions, de bonne entente et de tolérance mutuelle. Avec M. Angers dans le cabinet, — aussi bien qu'avec M. Ouimet, — je garde la confiance que les intérêts de la province de Québec seront bien défendus.

M. Ouimet et M. Angers sont faits pour se comprendre et, mieux encore, pour s'entendre. Ils auront pour leur senior dans le cabinet, sir Adolphe Caron, toute la condescendance et toutes les petites attentions qu'on peut témoigner à un homme qui ne porte pas ombrage et qu'il sera facile de mettre de côté au besoin. C'est un trio dont on peut dire que l'un règne et les deux autres gouvernent. Je suis sûr que tous trois seront satisfaits de leur rôle respectif.

Dans la brillante étude publiée par M. Thomas Chapais sur l'honorable A. R. Angers, dans les *Hommes du Jour*, je trouve bien des passages auxquels l'entrée de M. Angers dans le cabinet fédéral donne une actualité qui m'autorise à y puiser.

De 1860 à 1874, M. Angers se donna tout entier au barreau. Je me trompe : Thémis eut bientôt une rivale dans le cœur du brillant avocat. Et cette rivale, ce fut la mer ; la mer, cette grande et sublime enchanteresse, dont le poète a dit :

" C'est la mer ! C'est la mer ! — D'abord calme et sereine,
La mer, aux premiers feux du jour,
Chantant et souriant comme une jeune reine ;
La mer blonde et pleine d'amour ;
La mer baisant le sable et parfumant la rive
Du baume enivrant de ses flots...
Puis la mer furieuse et tombée en démence,
Et de son lit silencieux
Se redressant géante, et de sa tête immense
Allant frapper les sombres cieux " ...

Qui ne connaissait, à Québec, il y a quinze ans, les exploits nautiques de M. Angers ? Il avait la passion maritime. Les loisirs de sa vie laborieuse étaient partagés entre les devoirs et les joies du foyer et la satisfaction donnée à son goût pour ce noble sport du *yachting*. Que de longues et belles soirées passées alors, avec quelques amis de choix, à étudier les cartes du golfe et des côtes de l'Atlantique ou à dessiner les formes sveltes d'un yacht de course ! Que de discussions sur la coque, la quille, la mâture, etc. !

La Mouette sortit, un jour, tout équipée, de ces études au coin du feu, comme Minerve sortit tout armée du cerveau de Jupiter. C'est M. le docteur Wells, savant aimable et modeste, qui en fut l'architecte.

La Mouette ! Ce nom seul, pour les Québécois au-dessus de trente ans, évoque bien des souvenirs. Elle a tenu une grande place dans le cœur de M. Angers, cette élégante et fine nacelle, avec laquelle il accomplit naguère tant de prouesses ! Alexandre et Bucéphale n'étaient pas plus attachés l'un à l'autre. Sur *La Mouette*, M. Angers aurait entrepris la conquête du monde. Elle lui valut bien des triomphes aux grands jours des régates, et bien des moments d'âpre volupté dans ses luttes émouvantes contre le déchaînement des vents et des flots.

Il n'y a pas de doute que la vie du marin trempe le

caractère et élève l'âme. La contemplation habituelle de la nature sublime, la mise en œuvre constante des énergies intellectuelles et physiques, le combat toujours imminent contre des imprévus redoutables, la poésie immortelle qui chante sans cesse sur la cime écumante des vagues, à travers l'immensité des nuits étoilées et dans les échos du rivage, sont autant d'éléments de force, de grandeur, d'originalité puissante, dont le cachet s'imprime sur celui qui ne craint pas de se livrer aux hasards des ondes.

Tous les étés, après de long mois de travail au palais ou dans le cabinet de consultation, M. Angers s'embarquait, avec quelques amis, et partait pour la côte du nord, pour le golfe, pour le Labrador, relâchant où il voulait, faisant la chasse et la pêche, humant l'air libre de plages inhabitées, respirant à pleins poumons l'acre parfum des brises maritimes, faisant provision de force vitale pour les labeurs sédentaires du barreau, où il venait se replonger ensuite avec un regain d'énergie, d'activité et d'intelligence.

Ce furent là de belles et paisibles années dans la carrière de M. Angers, et je suis sûr que, dans sa mémoire fidèle, il y a une place d'honneur pour les soirées maritimes de la rue Charlevoix.

... L'heure de l'action politique sonnait pour M. Angers.

Il était prêt. Contrairement à ce que font de nos jours un grand nombre de jeunes gens, il ne s'était pas jeté hâtivement dans le tourbillon électoral et dans la fournaise des luttes de parti. Il avait consacré les années propices de sa jeunesse aux labeurs féconds qui préparent les fruits de l'âge mûr. Son intelligence s'était enrichie, développée ; son jugement s'était affermi ; son talent s'était assoupli et fortifié dans l'exercice de la profession légale et dans les joûtes du barreau. Il avait acquis la science du jurisconsulte, l'expérience des affaires que l'homme de loi est forcé souvent d'étudier à fond. La lecture et les voyages avaient orné son esprit des connaissances les plus variées. Et, en même temps, il avait suivi la politique d'assez près pour ne pas être pris au dépourvu quand il serait forcé d'y entrer. Quatorze ans s'étaient écoulés depuis son admission au barreau. En février, 1874, M. Angers avait trente-six ans.

Ce fut à ce moment que les portes de l'assemblée législative s'ouvrirent devant lui. Le double mandat venait d'être aboli, et M. Cauchon, député de Montmorency pour la chambre locale et député de Québec-Centre pour la chambre des communes, avait opté pour la chambre des communes. Les électeurs de Montmorency jetèrent les yeux sur le brillant avocat dont un grand nombre d'entre eux avait pu apprécier déjà les éminentes qualités, et M. Angers fut élu unanimement député à l'assemblée législative.

Le parti conservateur, tout en saluant avec joie cette élection, ne se doutait pas encore de l'immense acquisition que venait de faire sa phalange législative. On applaudissait au succès du nouvel élu, on se réjouissait de ce comté conservé au drapeau sans coup férir, en cet instant critique où l'ancien député, M. Cauchon, passait à l'ennemi et où le règne des libéraux s'inaugurerait triomphalement à Ottawa ; mais qui eût pu prévoir que, dix-huit mois plus tard, le jeune député serait le chef reconnu, le *leader* acclamé et victorieux de son parti dans l'assemblée législative ?